

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

RESTRICTED

G/SPS/W/32

10 novembre 1995

(95-3494)

**Comité des mesures sanitaires
et phytosanitaires**

GRAPHIQUES CONCERNANT LE CHAMP D'APPLICATION DES ACCORDS SPS ET OTC

Note du Secrétariat

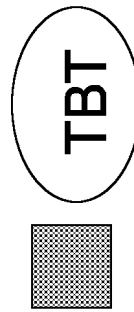
Les cinq graphiques ci-joints ont été présentés à la réunion conjointe extraordinaire sur les procédures d'échange de renseignements que les Comités OTC et SPS ont tenue les 6 et 7 novembre 1995. Ces graphiques et les exemples qui les accompagnent sont destinés à clarifier la distinction entre les mesures SPS et les mesures OTC de façon à permettre aux Membres de mieux cerner le champ d'application de chacun des deux accords et, par conséquent, de notifier correctement les mesures visées par ceux-ci.

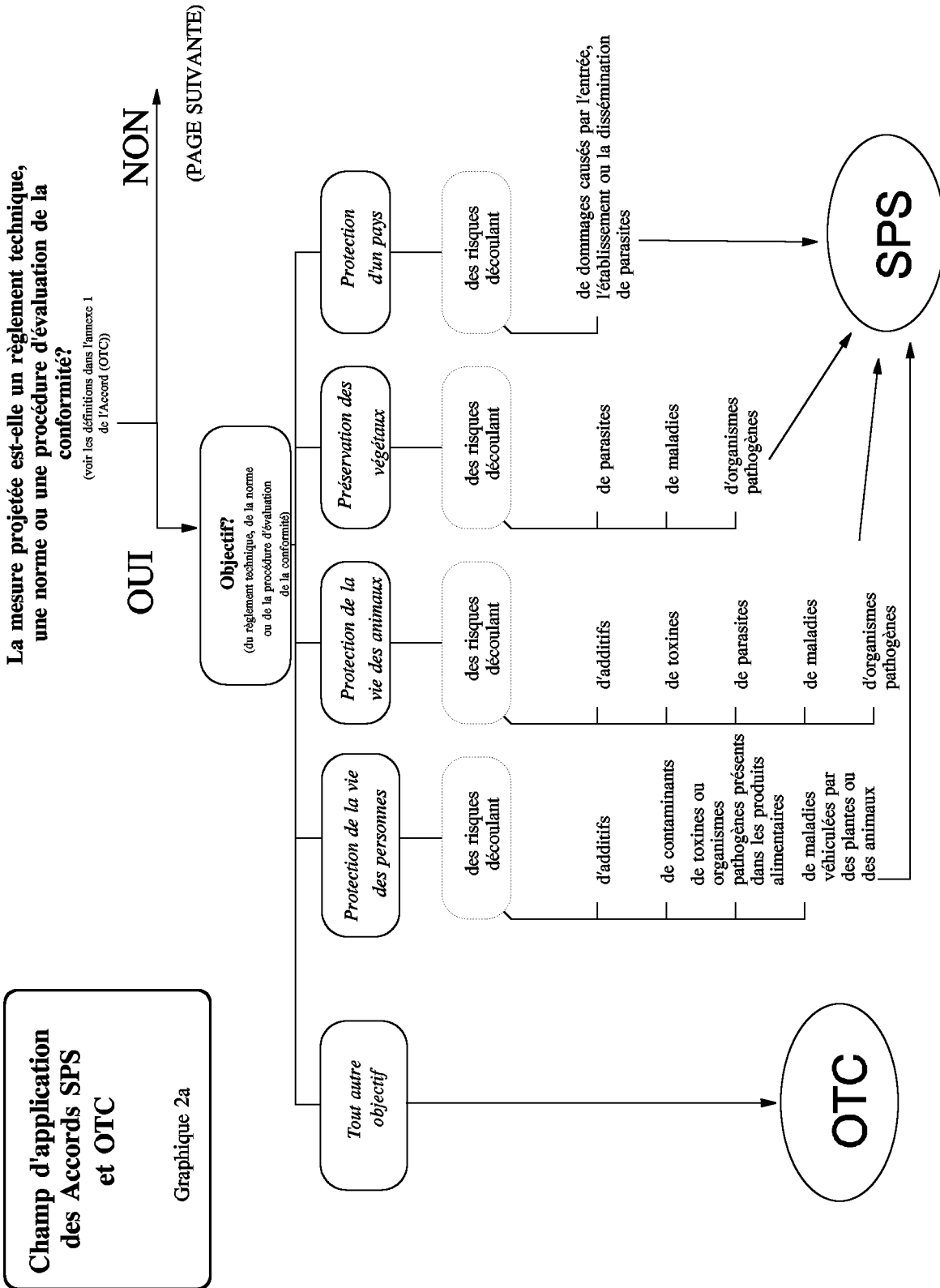
Champ d'application des accords, défini par

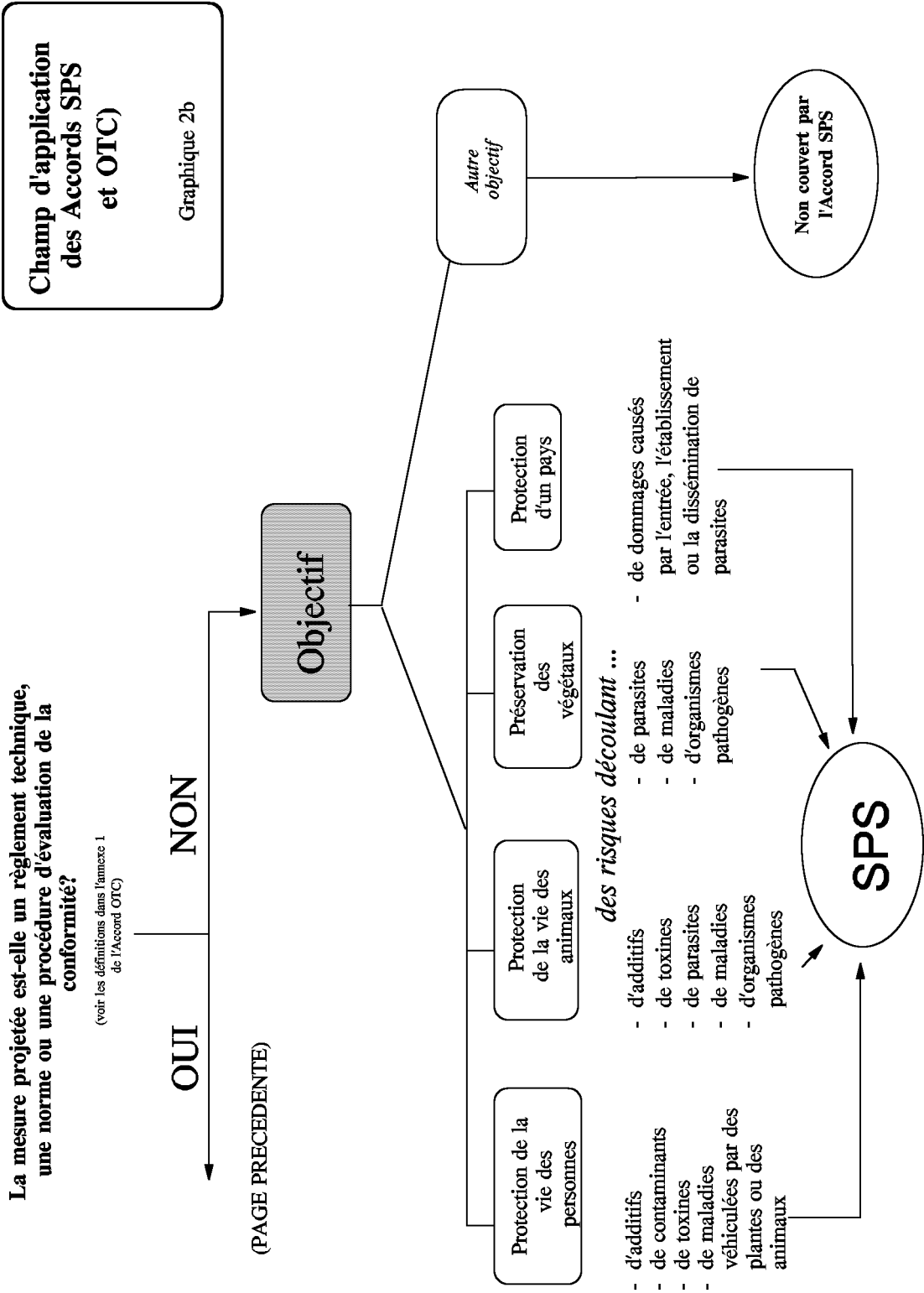
**Champ
d'application des
Accords SPS et
OTC**

Graphique 1

Type de mesure	Objectif
Règlements techniques	Protection de la santé et de la vie des personnes et des animaux et préservation des
Normes	végétaux <i>contre</i> les risques d'origine alimentaire et les maladies
Procédures d'évaluation de la conformité	véhiculées par des animaux ou par des plantes
Autres mesures	







**Liste exemplative de
mesures couvertes par les
deux accords**

Graphique 3

OTC

SPS

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Etiquetage des produits alimentaires, des boissons et des produits pharmaceutiques ● Normes de qualité pour les produits alimentaires frais ● Prescriptions relatives au conditionnement des produits alimentaires frais ● Conditionnement et étiquetage des produits chimiques dangereux et des substances toxiques ● Règlements concernant les appareils électriques à usage domestique ● Procédure d'homologation, règlements et normes concernant les téléphones sans fil, les équipements terminaux et les équipements radio-électriques ● Etiquetage des textiles ● Règlements et prescriptions en matière d'essais concernant les véhicules routiers ou non routiers et leurs accessoires ● Règlements concernant les navires et leurs équipements ● Règlements et prescriptions en matière d'essais concernant les instruments médicaux ● Normes de sécurité pour les jouets ● ... ● ... ● ... | <ul style="list-style-type: none"> ● Additifs alimentaires présents dans les produits alimentaires ou les boissons ● Contaminants présents dans les produits alimentaires ou les boissons ● Toxines présentes dans les produits alimentaires ou les boissons ● Médicaments vétérinaires ou résidus de pesticides présents dans les produits alimentaires; résidus de médicaments vétérinaires présents dans les produits alimentaires ● Certification de l'innocuité de produits alimentaires/certificats vétérinaires ou phytosanitaires ● Méthodes de transformation ayant une incidence sur l'innocuité des produits alimentaires ● Prescriptions en matière d'étiquetage en rapport direct avec l'innocuité des produits alimentaires ● Quarantaine phytosanitaire/vétérinaire ● Prescriptions relatives à l'identification de zones exemptes de parasites ou de maladies ● Procédures en rapport avec la prévention de la dissémination, le contrôle et/ou l'éradication de parasites/maladies dans un pays ● Prescriptions sanitaires concernant des produits importés accessoirement, par exemple les palettes utilisées pour le transport d'animaux ● ... ● ... |
|---|--|

Exemples

Graphique 4

Les exemples ci-dessous sont destinés à montrer en quoi l'objectif d'une mesure peut être déterminant dans le choix de l'accord dont elle relève:

Règlement concernant des engrais

SPS

si le règlement en question porte sur des résidus présents dans des produits alimentaires ou dans des aliments pour animaux et si l'objectif visé est la protection de la santé des personnes/des animaux

OTC

si le règlement porte sur la qualité ou l'efficacité du produit ou sur les risques pour la santé des personnes qui le manipulent

Etablissement de prescriptions en matière d'étiquetage pour des produits alimentaires

SPS

si le texte en question a trait à l'innocuité des produits alimentaires

OTC

si le texte porte sur des points tels que l'emplacement, la taille des lettres, la teneur en éléments nutritifs, la qualité, etc.

Règlement concernant les contenants utilisés pour l'expédition de grains

SPS

si le règlement en question prescrit la fumigation des contenants ou un autre traitement désinfectant en vue d'empêcher la dissémination de maladies

OTC

si le règlement porte sur la taille ou la structure des contenants

